Monuments de la Manche

Châteaux et fortifications du Cotentin

Congrès Archéologique de France

Société Française d'Archéologie

Comité scientifique

Jean-Pierre Babelon, Françoise Bercé, Peter Kurmann, Neil Stratford

Comité des publications

Élise Baillieul, Françoise Boudon, Isabelle Chave, Alexandre Cojannot, Thomas Coomans, Nicolas Faucherre, Judith Förstel, Pierre Garrigou Grandchamp, Étienne Hamon, Denis Hayot, François Heber-Suffrin (†), Dominique Hervier, Bertrand Jestaz, Claudine Lautier, Clémentine Lemire, Emmanuel Litoux, Emmanuel Lurin, Jean Mesqui, Jacques Moulin, Philippe Plagnieux, Jacqueline Sanson, Pierre Sesmat, Éliane Vergnolle

Directrice des publications Jacqueline Sanson
Rédacteur en chef Étienne Hamon

Relectures Françoise Wiart et Françoise Steimer
Responsable éditoriale Éliane Vergnolle
Préparation de copie et suivi éditorial Anne Vernay
Infographie et P.A.O. David Leboulanger

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.
Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07
courriel : contact@sfa-monuments.fr
site internet : www.sfa-monuments.fr

ISBN : 978-2-901837-93-0

Diffusion : A. et J. Picard
62, Avenue de Saxe, 75015 Paris
https://www.librairie-epona.fr/
Tél. 01 43 26 85 82
contact@librairie-epona.fr

En couverture : Cherbourg, rade fortifiée, chantier des cônes (SHD Cherbourg, 1Fi695).

Congrès Archéologique de France

178e session

2019

Manche

Châteaux et fortifications du Cotentin

Coordination scientifique : Gilles Désiré dit Gosset

Société Française d'Archéologie

Manche

Châteaux et fortifications du Cotentin

Sommaire

11 **Châteaux et fortifications du Cotentin. Introduction**
Gilles Désiré dit Gosset

Le Cotentin, forteresse maritime

39 **Saint-Vaast-la-Hougue, les tours de Tatihou et La Hougue**
Annick Perrot

53 **Saint-Vaast-la-Hougue, les travaux de restauration de la porte aux Dames**
François Jeanneau

59 **Cherbourg, la rade fortifiée**
Magali Lachèvre

73 **Cherbourg, le fort de Querqueville**
Magali Lachèvre

81 **Cherbourg, le fort de l'île Pelée**
Magali Lachèvre

85 **Une toile commémorative pour le voyage de Louis XVI à Cherbourg en 1786**
Gilles Désiré dit Gosset

95 **Cherbourg, l'arsenal**
François Zoonekyndt

111 **Cherbourg, l'abbaye du Vœu**
Jacqueline Vastel

125 **Les institutions militaires et l'urbanisme cherbourgeois**
Stéphane Allavena

137 **Cherbourg, la résidence du préfet maritime**
Stéphane Allavena

145 **Cherbourg, l'hôpital maritime**
Stéphane Allavena

153 **Écausseville, le hangar à dirigeables**
Christophe Batard

Châteaux et manoirs du Cotentin

167 **Bricquebec, le « vieux château » : ouvrages de l'enceinte et tour maîtresse**
Christian Corvisier

195 **Bricquebec, la grande salle du « vieux château » : un ensemble palatial à reconsidérer**
Judicaël de La Soudière-Niault

207 **Saint-Sauveur-le-Vicomte, le château**
Jean Mesqui

249 **Saint-Martin-le-Hébert, le manoir de la Cour et la Renaissance néo-médiévale en Cotentin**
Nicolas Lecervoisier

271 **Rauville-la-Place, le manoir de Garnetot. Étude architecturale du logis médiéval et moderne**
Gaël Carré et Julien Deshayes

283 **Urville-Nacqueville, le manoir de Dur-Écu**
Julien Deshayes

291 **Bricquebec, le château des Galleries**
Étienne Faisant

301 **Tourlaville, le château**
Étienne Faisant

311 **Urville-Nacqueville, le château de Nacqueville**
Bruno Centorame

323 **Tocqueville, le château**
Gilles Désiré dit Gosset

341 **Flamanville, le château**
Marc Sanson

367 **Saint-Pierre-Église, le château**
Sophie Poirier-Haudebert

379 **Carneville, le château**
Axel Lefranc

391 **Table des auteurs**

393 **Table des sites**

Département de la Manche, carte des sites publiés (P. Brunello).

Saint-Sauveur-le-Vicomte, le château

Jean Mesqui *

Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte a tenu, pendant la guerre de Cent Ans, un rôle central dans la lutte pour le contrôle de la presqu'île normande [1]. Ce monument a vécu de multiples épisodes de destruction, de réutilisation et de restauration depuis le XVe siècle ; il constitue aujourd'hui l'un des éléments majeurs du patrimoine médiéval cotentinais. Après une première étude écrite par Théodose Du Moncel en 1843 (fig. 1), il a bénéficié en 1867 d'une remarquable monographie érudite de Léopold Delisle, né en 1826 à Valognes, dont la carrière à la Bibliothèque nationale fut exemplaire [2]. Cette monographie a fait l'objet, depuis, d'approfondissements qui n'ont pas altéré son caractère [3], et elle a été complétée par des approches architecturales à partir de 1977 [4].

Histoire du château

Le fleuve côtier de la Douve, ou rivière d'Ouve dans l'orthographe originelle, décrit une diagonale de quatre-vingts kilomètres de longueur prenant en écharpe la presqu'île du Cotentin ; il naît à Tollevast, au nord-ouest, pour finir au sud-est en contournant Carentan et en rejoignant la mer de la Manche à la naissance de la presqu'île. Sa large et plate vallée marécageuse a constitué de tout temps, y compris durant la Seconde Guerre mondiale, un obstacle à la circulation terrestre ; ces marais submersibles, franchissables uniquement sur de longues chaussées interrompues par des arches laissant couler les eaux pour alimenter des moulins, formaient une défense naturelle de premier plan. La vallée était, en elle-même, support d'une circulation fluviale importante.

À peu près au milieu de son cours, le fleuve était franchi par un itinéraire reliant Valognes, au nord-est, à La Haye-du-Puits, et, plus loin, à la Bretagne et au pays de Mortain ; une longue chaussée, sous le contrôle du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, traversait en écharpe le marais. On ne tentera pas de démêler lequel, de l'itinéraire ou de la fortification, fut le premier ; l'essentiel est de constater l'étroite relation entre les deux composantes du site, auxquelles s'ajoutait la composante fluviale matérialisée par un petit port. Un acte daté entre 1135 et 1138 attribue à un certain Roger, vicomte du Cotentin, la fondation sur ce site d'un chapitre séculier sous le règne du comte-duc Richard Ier, soit avant 996 ; récemment, le contenu de cet acte a été contesté de façon sans doute injustifiée [5]. Cette fondation se concrétisa certainement à l'intérieur du périmètre d'un *castrum*, comme en tant d'autres lieux à cette époque, même si la première mention documentaire de celui-ci ne peut être retrouvée qu'en 1239 [6].

Au cours du XIe siècle, une dynastie de potentats locaux, les *Nigellides* suivant une terminologie récente, eut le contrôle de la vicomté [7] : plusieurs d'entre eux portèrent le prénom de Néel (*Niall* en gaélique). Le titre de vicomte semble bien avoir fini par se cristalliser sur Saint-Sauveur, même si les déboires politiques et militaires des *Nigellides*

* *Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres.*

1. Je remercie vivement M. Julien Deshayes, animateur du pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, excellent connaisseur de l'histoire et du patrimoine du département de la Manche, qui m'a initié et guidé pendant la préparation de cet article. Merci également à Gaël Carré, ingénieur au SRA de Normandie, qui m'a donné accès aux rapports archéologiques, et à Nicolas Abraham, qui a bien voulu me fournir les références indispensables aux archives départementales de la Manche.

2. Du Moncel 1843 ; Delisle 1867. L'essentiel des références historiques venant de cet auteur, on se contentera de nommer celles qui n'en viennent pas.

3. Cf. Van Torhoudt 2003 ; Neveux 2010. On aura l'occasion de revenir sur les hypothèses nouvelles de ces historiens.

4. La première description architecturale, due à Théodose Du Moncel, date de 1843 ; une excellente étude a été donnée depuis par Scuvée 1977. Plus récemment, voir Deshayes 2010, avec une mise en exergue des nouvelles sources archivistiques disponibles.

5. Acte publié par Delisle 1867, p. j. 48. Autres références Van Torhoudt 2003, p. 11, nº 2 (référence fausse à BnF, nouv. acq. fr. 2024 pour 1024). L'auteur conteste que la franchise de coutumes épiscopales ait pu être accordée aussi tôt ; mais cela ne remet pas en cause la tradition orale de la fondation du chapitre par ce « vicomte Roger », quel qu'il soit. Éric Van Torhoudt a fait de nouvelles conjectures sur ce vicomte Roger, en reportant son existence dans la seconde moitié du XIe siècle et en l'identifiant avec Roger de Montgommery (p. 24-34). Cette identification demeure cependant plus que conjecturale, d'autant que le prénom de Roger paraît bien avoir été commun chez les *Nigellides*, après celui de Néel.

6. Delisle 1867, p. 43. Voir aussi BnF, nouv. acq. lat. 2433, *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg*, p. 134 (copie de Léopold Delisle). Acte de Mathilde, veuve de Richard d'Harcourt, donnant des droits « *apud castrum meum Sancti Salvatoris* ».

Société Française d'Archéologie

firent parfois perdre temporairement à certains d'entre eux leurs possessions et leur titre [8]. En 1081-1082, l'un de ces vicomtes Néel mit fin à l'existence du chapitre séculier et fonda une abbaye sur le territoire de Saint-Sauveur, à laquelle il concéda l'ensemble des possessions et droits du précédent établissement ; cette abbaye établie au sud du *castrum*, en dehors de son circuit, fut ensuite largement dotée par les seigneurs successifs [9].

La dynastie des *Nigellides* s'éteignit dès 1135 et la seigneurie passa par mariage dans l'importante famille Taisson, originaire du Cinglais, au sud ; le dernier descendant fit sa soumission à Philippe-Auguste en 1204, mais dix ans plus tard, après sa mort, château et vicomté passèrent par mariage dans la puissante famille d'Harcourt, tout aussi fraîchement ralliée à la couronne de France. Le château y demeura jusqu'à l'époque de Godefroy (ou Geoffroy) d'Harcourt, qui en hérita en 1330 après la mort de son père Jean III ; ambitieux cadet de famille, il chercha à faire de Saint-Sauveur le chef-lieu d'un Cotentin à sa botte.

Le climat régnant en Normandie était alors délétère, du fait du redoutable pas de deux entre le comte d'Évreux Charles le Mauvais et le roi d'Angleterre Édouard III contre la couronne française. Dans ce contexte, le jeu trouble et personnel de Godefroy se retourna

Fig. 1 – Plan du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte (publié en 1843 par Théodose Du Moncel, levé par M. Langlois Longueville). Légende : A. Donjon ; B. Tour de batterie ; C. Tour de la prison ; DD'. Tours d'entrée de la seconde enceinte ; E. Chapelle de l'hôpital ; F. Bâtiment adossé à une vieille courtine ; G. Logement des aliénés ; H. Poterne ; I. Basse-cour de l'hôpital où étaient la chapelle primitive et l'arrière-cimetière du château ; J. Divers bâtiments à l'usage de l'hôpital ; K. Jardin de l'hôpital dans la seconde enceinte ; L. Anciennes tours du château qui servaient à le flanquer ; M. Habitation des sœurs ; N. Jardin de l'hôpital dans la première enceinte ; 0. Propriétés particulières dépendantes des fossés du château dans lesquelles des sarcophages avaient été trouvés ; P. *Id.* Maison de Haley (sarcophages) ; Q. *Id.* Maison de Pillet ; R. Route de Valognes ; S. Escalier conduisant probablement aux oubliettes ; T. Cour de l'hôpital dans la seconde enceinte ; U. *Id.* dans la première enceinte ; V. Douves et arrières-fossés ; X. Passage pour aller dans les douves ; Y. Vieilles portions de murs.

7. Les vicomtés instituées par les premiers ducs étaient théoriquement révocables ; Lucien Musset constatait que, dans les franges occidentales, elles eurent tendance à devenir héréditaires (Lucien Musset, « L'aristocratie normande au XIe siècle », dans *La Noblesse au Moyen-Âge [XIe-XIVe siècles], Essais à la mémoire de Robert Boutruche réunis par Philippe Contamine*, Paris, 1976, p. 71-96).

8. L'appellation a été donnée à juste titre par Éric Van Torhoudt, qui conteste la généalogie simpliste de Léopold Delisle ; celle qu'il propose a le mérite de la nouveauté, mais la fragilité des restitutions lignagères pour cette époque empêche toute certitude. Voir aussi Neveux 2011, p. 22.

9. Acte publié par Delisle 1867, p. j. 38. Éric Van Torhoudt suggère que le chapitre séculier était établi non à Saint-Sauveur même, mais au lieu-dit de Selsoif ; mais, outre qu'aucune preuve n'existe, cela entre en contradiction avec la tradition attestée par un acte du 20 janvier 1291 publié par Delisle 1867, p. j. 61. On aura l'occasion d'y revenir en évoquant la chapelle de la basse-cour.

Société Française d'Archéologie

une première fois contre lui-même en 1344-1346. Après qu'il eut persuadé le roi anglais de débarquer en Cotentin, ce qui mena à la défaite tragique de Crécy où il perdit son propre frère, Godefroy se rallia au roi de France. Son château venait d'être « abattu du commandement » du roi ; grâce à la clémence royale, il reçut l'autorisation de le restaurer en 1346.

Mais huit ans plus tard, une guerre privée menée en Cotentin lui valut un nouveau bannissement : il se rallia définitivement au roi Édouard III, l'instituant légataire universel. Son décès en novembre 1356 permit à la couronne anglaise de posséder une base en sol normand, ce en toute légalité, la traîtrise mise de côté, avec par surcroît le titre prestigieux de vicomte du Cotentin.

Dès l'année suivante, le roi anglais y nommait un capitaine, Simon of Newinton, un lieutenant, John Stokes, et un chapelain garde du sceau de la vicomté, Jean Daillet. En 1359, Newinton fut remplacé par Thomas Holland, Stokes continuant la lieutenance. Puis, en vertu du traité de Brétigny, en octobre 1360, Édouard III confia la seigneurie à John Chandos, capitaine de guerre tout récemment nommé lieutenant général du roi pour tous les territoires français passés sous domination anglaise, et connétable d'Aquitaine. Avant cette nomination, Édouard III avait probablement engagé des travaux au château : en tout cas, ceux-ci allaient bon train, puisque Stokes et Chandos obtinrent, en septembre 1361, une compensation de six cents royaux correspondant à la construction de quinze perches (environ quatre-vingt-dix mètres) de mur au château, contre la reddition du fort de Barfleur [10]. Une chronique normande anonyme attribuait le mérite de la restauration du château à Chandos lui-même [11].

Saint-Sauveur devint un point d'appui pour la mise en coupe réglée du Cotentin par les Anglais et leurs factions ; dès 1369, Charles V et ses capitaines envisagèrent de réduire la place, mais il fallut encore six ans avant d'arriver, en janvier 1375, à lever les impositions et rassembler les troupes pour lancer le siège [12]. John Chandos était mort depuis 1370, mais il avait été remplacé, après Alan Buxhill, par le capitaine Thomas of Catterton, et la forteresse était bien défendue ; aussi l'amiral de Vienne, commandant en chef, lança-t-il la fabrication d'armes à poudre, d'apparition encore récente. Il s'agissait de bombardes métalliques jetant des boulets de pierre, encore bien peu efficaces ; l'une d'elles fut cependant assez puissante pour qu'un boulet traverse la grille d'une fenêtre dans une tour et se mette à tournoyer le long des murs, effrayant le capitaine qui, malade, reposait sur sa couche dans la chambre [13].

Les Français craignaient-ils que la place fût secourue, ou redoutaient-ils de ne pouvoir tenir le siège assez longtemps ? Toujours est-il que, au bout de trois mois de siège, on commença de négocier ; fin juin, on tomba d'accord sur le versement d'une coquette somme (cinquante-cinq mille francs-or) au profit de Catterton et de la garnison, qui évacua le château le 5 juillet 1375. Immédiatement, des travaux furent entrepris sur le château qui avait souffert du siège [14] ; on voit à cette occasion que les abords immédiats du château avaient été évacués de leurs habitants et que la place du marché était inaccessible et envahie d'ordures.

Récupérée par les Français, la seigneurie fut immédiatement aliénée au profit de Bureau de la Rivière, puis de Charles d'Ivry ; mais le château était de fait une place royale, tenue par une garnison, et il était entretenu aux frais du trésor comme le montrent les diverses quittances de travaux conservées [15].

Quarante ans plus tard, le raz-de-marée consécutif à la défaite d'Azincourt se traduisit par la reddition du château en 1418 aux Anglais ; alors que Charles VI donnait fictivement le château à Jean d'Harcourt, vicomte d'Aumale, c'est en fait John Robessart, connu comme

10. Cf. annexe 1, à la date.

11. Delisle 1895, p. 17, pour l'année 1368 : « Et l'an dessus dit, vint ung chevalier nommé missire John Chandos, qui fist moult amender le chastel de Saint-Sauveur-le-Viconte ». Cité par Deshayes 2011, p. 158.

12. Sur tous ces épisodes, en dehors de Delisle 1867, cf. Neveux 2011.

13. Relation de Froissart publiée par Delisle 1867, p. 210.

14. Cf. annexe 1.

15. *Ibid.*

Société Française d'Archéologie

le chevalier Jean de Robersart en Hainaut, qui reçut le château et la vicomté de Henri VI, en récompense de ses services à la couronne d'Angleterre. Il en donna la garde à son fils Thierry. Saint-Sauveur demeura anglais jusqu'à sa reprise en 1449 ; l'année suivante, château et vicomté furent donnés à André de Villequier, mari de Françoise de Villequier, favorite de Charles VII. Après que celle-ci eut rejoint les bras de François II de Bretagne, Saint-Sauveur fut attribué, à partir de 1461, à Arthur de Montauban, noble breton en rupture de ban avec le duché mais au mieux avec Louis XI et nommé par lui archevêque de Bordeaux en 1467. Par les retours de fortune courants à ces époques, en 1484, Antoine de Villequier faisait hommage du château et obtenait une remise d'imposition pour les habitants du village en raison de l'incendie qui avait brûlé cent vingt à cent quarante maisons de fond en comble.

On cessera dès lors de suivre la liste des engagistes de la seigneurie, qui n'avait plus de rôle militaire et servait seulement de bénéfice ; mais les guerres de Religion vinrent modifier cet état de fait. En 1562, le maréchal de Matignon envisageait d'y laisser une garnison de trente hommes après que le château eut été pris par les protestants ; puis, en 1574, la place fut occupée à nouveau, et rapidement reprise durant la crise postérieure à la Saint-Barthélemy. Le rôle militaire de la forteresse revint au premier plan pendant les guerres de la Ligue : en 1589, malgré une résistance valeureuse avec une garnison de trente hommes, le château dut se rendre aux ligueurs. L'année suivante, il était repris par les royalistes ; en 1591, commandé par Christophe de Bassompierre et défendu par quarante hommes et les habitants du bourg, il soutint pendant plusieurs mois un siège mené par les ligueurs. Un an plus tard, Henri IV autorisa les habitants à prendre dans les forêts de la couronne les bois nécessaires à la reconstruction de leurs maisons détruites ou endommagées.

Malgré la poursuite des engagères de la seigneurie, le château était désormais en ruine, comme le prouve un inventaire de 1613 dont Léopold Delisle a publié quelques extraits [16]. Après la réunion à la couronne, l'intendant de la généralité de Caen, Nicolas-Joseph Foucault, envoya le 30 décembre 1691 un rapport au roi en vue d'affecter les bâtiments ruinés à un hôpital ; des lettres intervinrent en 1695 pour concrétiser cette affectation [17]. Au XIXe siècle, l'angle sud-ouest du château fut réaménagé pour servir de prison municipale. L'hôpital se maintint dans les lieux jusqu'en 1996, malgré sa destruction durant les bombardements de 1944 ; un simple baraquement de fortune remplaça l'ancienne aile appuyée à la courtine, et, en 1956, un nouvel hospice fut construit au centre du château alors que ses bâtiments s'accolaient précédemment aux murs. Quarante ans plus tard, ces bâtiments, qui déparaient le monument, furent abattus. Le château lui-même, sévèrement atteint en 1944 après d'amples transformations (fig. 2), fut restauré à partir de 1950 jusque dans les années récentes [18].

Le site du château

La vallée de la rivière d'Ouve présente un large fond plat marécageux : au droit de Saint-Sauveur, le chemin de Valognes à La Haye-du-Puits décrivait une diagonale de quatre cent vingt mètres au travers de la vallée, sous la protection d'une croupe déterminée par un petit affluent de l'Ouve, au fond tout aussi plat. Plus au sud, le chemin, qui n'était pas rectiligne comme il le devint au XIXe siècle, allait traverser le marais de la Sangsurière, immortalisé par Barbey d'Aurevilly dans son *Prêtre marié* comme un point difficile pour la circulation [19]. L'eau était partout présente, sous forme d'étangs ou de marécages submersibles ; la protection de la croupe était assurée à moindres frais, malgré son peu d'élévation.

Le site fortifié connu aujourd'hui, dans la structure qu'il avait avant la reconstruction des années 1950, ne comporte aucun vestige antérieur au bas Moyen Âge ; des fouilles

16. Delisle 1867 ; cf. annexe 1.

17. Le 30 décembre 1691, Foucault envoyait un rapport : voir A.-M. de Boislisle, *Correspondances des contrôleurs généraux des* finances, t. I, Paris, 1874, nº 1026 ; voir aussi les *Mémoires de Nicolas-Joseph* Foucault, éditées par Frédéric Baudry, Paris, 1862, p. 277. Pour la date des lettres entérinant le rapport en 1695, voir Henri de Formeville, « Registres-mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 2e s., 8e vol., t. XVIII, p. 220.

18. Cf. les dossiers de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine répertoriés dans les sources à la fin de l'article.

19. « La Sangsurière est un mauvais pas, impossible aux voitures et dur aux chevaux ; j'y ai vu casser des chars-à-bancs ! », disait Sombreval au jeune Néel (!) amoureux de sa fille. La longue chaussée traversant le marais ne date que de la première moitié du XIXe siècle. Voir, à ce sujet, la passionnante enquête historique du Parc naturel régional des Marais du Cotentin : *Sangsurière* 2012.

Société Française d'Archéologie

Fig. 2 – Vue aérienne verticale du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte et du village entièrement détruit, prise en juin 1944 après les bombardements alliés.

menées en 2002-2003 dans la basse-cour (voir fig. 6) ont permis d'exhumer sous un bâtiment plus tardif des sarcophages peut-être mérovingiens et des ossements datés des Xe-XIIe siècles qui paraissent constituer les plus anciens éléments repérés à ce jour ; d'autres avaient été retrouvés à l'occasion de travaux dans les anciens fossés de la basse-cour au sud-ouest, au sud et au sud-est, tant avant 1843 qu'en 1959, sans que l'on sache s'ils étaient en place [20]. L'invention de ces sépultures – semble-t-il des fragments d'une nécropole assez vaste – atteste sans doute de l'existence ancienne d'un lieu de culte dans la future basse-cour, que l'on pourrait associer à l'institution de la vicomté [21].

On peut restituer, grâce aux indications inappréciables fournies par un inventaire de 1474 miraculeusement conservé, les dispositions générales du site fortifié dans son extension à la fin du Moyen Âge (fig. 3, voir également fig. 24) [22]. Il se constituait d'un grand ensemble castral ovalaire séparé en haute et basse-cour, occupant l'extrémité orientale de la croupe dominant la rivière d'Ouve, auquel s'appuyait à l'ouest un bourg s'agglomérant autour de la place principale longiligne où se trouvaient les halles. Ce bourg, enclos de simples palissades en 1474, possédait trois portes de pierre : l'une, à l'ouest, était précédée par un boulevard ; une autre très importante à l'est, presque au contact de la basse-cour castrale, dite « Cosnefroy » ou « de Godefroy » [23], contrôlait la grande chaussée et les moulins ; enfin, il y en avait une dernière au sud-est d'où partait le chemin de l'abbaye conduisant, plus au sud, à La Haye-du-Puits. Par ailleurs, une poterne était percée au nord, au raccord avec les fossés du château.

20. Cf. Vilgrain et Deshayes 2002 ; Vilgrain-Bazin et Deshayes 2003 ; Carré 2004. Du Moncel 1843 fournit l'emplacement des découvertes du XIXe siècle dans le plan annexé à son article : « Les sarcophages appartenaient à une typologie de cuves en calcaire coquillier de Sainteny (falun miocène) dont la production semble se situer entre le VIIe et le VIIIe siècles » (communication de Julien Deshayes).

21. Voir, plus loin, la mise en évidence de l'ancienne église dans la basse-cour.

22. Cf. annexe 2. Léopold Delisle n'a pas connu la transcription de l'abbé H. Lamy, dont une édition partielle est donnée ici.

23. Appellation attestée par le docteur Bourgeoise en 1849 (Bourgeoise 1849, n° 33 du 17 août).

Société Française d'Archéologie

Fig. 3 – Restitution du bourg médiéval de Saint-Sauveur-le-Vicomte sur le fond de plan du cadastre en 1829 conservé aux archives départementales de la Manche (interprétation et restitution Jean Mesqui, 2019).

Trois édifices cultuels y existaient, outre l'abbaye fondée vers 1080. Il y avait d'abord la chapelle privative du château, classiquement bâtie dans la cour haute, où elle subsiste aujourd'hui, bien transformée. Il se trouvait ensuite une autre chapelle dans la basse-cour, disparue comme on y reviendra. Cette seconde chapelle castrale était connue en 1474 pour être l'église « en laquelle furent premièrement ordonnez les Religieux dudict lieu, et en laquelle chapelle lesdits Religieux sont subjects de dire et célébrer chacun jour une messe [24] ». Son identification avec l'édifice appelé en 1291 par Robert d'Harcourt « la chapelle de notre château qu'on appelle l'ancienne abbaye (*antiqua abbatia*) » est dès lors certaine ; à cette date, il confirmait aux moines le droit d'utiliser le bois de ses forêts pour procéder aux réparations lorsque celles-ci s'avéraient nécessaires [25]. Il est certain que cette chapelle prenait la place de l'ancienne église canoniale transférée hors les murs pour devenir l'abbaye vers 1080 [26].

Le troisième édifice cultuel était l'église paroissiale Saint-Jean, mentionnée peu après la fondation de l'abbaye à laquelle elle fut concédée ; elle se situait dans le faubourg occidental, en dehors des murs du bourg castral, prouvant qu'à l'origine ce bourg dépendait de l'église canoniale. On peut donc esquisser une évolution micro-urbaine dans laquelle le vicomte Néel, dans les années 1080, mena une double opération : d'une part, le transfert du chapitre devenu abbaye ; d'autre part, le transfert de l'église paroissiale et de la paroisse hors des murs de l'ensemble castral. Il va de soi que cette privatisation avait certainement aussi pour but de favoriser le développement de la petite agglomération ; mais celle-ci demeura embryonnaire.

24. Voir le manuscrit de H. Lamy, Arch. dép. Manche, 293 J 1, p. 111 (partie non transcrite ici).

25. Première proposition par Leberruyer 1959, p. 6-7 ; l'identification historique formelle a été faite et solidement étayée par Julien Deshayes dans Vilgrain-Bazin et Deshayes 2003, p. 9.

26. Il convient donc d'abandonner définitivement l'hypothèse émise par Van Torhoudt 2003, p. 27 et n. 97. Cf. ci-dessus, note 9.

Société Française

Le château lui-même, d'une extension maximale de cent soixante mètres du nord-ouest au sud-ouest, pour quatre-vingts mètres de largeur en moyenne, était entouré de fossés secs à l'ouest et au sud-ouest vers le plateau ; partout ailleurs, les fossés étaient inondables si ce n'est en eau. Le plan général actuel présente une curieuse saillie du flanc est de la basse-cour, venant pratiquement réduire à néant la largeur du fossé au droit de la tour sud-est (tour du coin) ; un petit mur venait raccorder cette tour à l'ancienne porte donnant sur la chaussée traversant l'Ouve. Cela donne à penser que, primitivement, la première fortification avait peut-être un tracé plus régulier, allant directement de la tour du donjon à la tour du coin [27].

Un fossé sec séparait le château de sa basse-cour ; il n'existe plus aujourd'hui. Si l'on en juge par le parcellaire du cadastre napoléonien, il ne devait pas avoir une largeur très importante : guère plus de huit mètres ; d'après la prisée de 1474, un simple mur le traversait pour joindre l'enceinte du petit château à celle du grand château. Le relevé des réparations à faire en 1613 montre qu'il existait là une fermeture qui s'était écroulée dans le fossé [28].

La basse-cour ou « petit château »

Le tracé de l'enceinte de la basse-cour, appelée au Moyen Âge le « petit château », est encore délimité par l'ancienne ceinture de murailles, même si, à l'ouest, celle-ci est profondément restaurée, alors que, sur les autres faces, son état de ruine ne permet guère une analyse en l'absence d'un dégagement de la végétation (voir fig. 6) [29]. Elle était accessible par une porte ménagée entre deux tours au sud-est et flanquée par deux autres tours circulaires sur la face sud, alors qu'au nord-est demeure un contrefort rectangulaire sans date aujourd'hui isolé [30].

La porte à deux tours, fortement endommagée par les destructions de 1944 puis seulement partiellement restaurée, annonce d'emblée l'un des partis les plus prégnants dans le château (fig. 4) : l'édification de tours entièrement cylindriques, présentant leur rotondité

Fig. 4 – Carte postale du début du XXe siècle montrant la porte de la basse-cour du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte avant la destruction de son étage supérieur en 1944, et sa restauration minimaliste des années 1960 (coll. pers. de l'auteur).

27. Cf. note 84

28. Annexe 1.

29. Un excellent diagnostic préalable a été réalisé en 2004 par Gaël Carré (Carré 2004). On s'y reportera pour des éléments détaillés.

30. Ce contrefort est figuré dans le plan de Jules de Serry du 10 mars 1840 ; en revanche, le plan contemporain de Langlois-Longueville représente une amorce de tour circulaire ruinée qui paraît être une mauvaise lecture des ruines. Il est possible qu'il s'agisse de la guérite évoquée dans la liste des travaux exécutés en 1375-1376 (voir annexe 1 : « guérite au coin du petit château devant le donjon »).

Société d'Archéologie

Fig. 5 – Saint-Sauveur-le-Vicomte, château, la tour sud de la basse-cour, vue depuis le nord, 2019. Au-devant, les restes des fouilles de 2002-2003.

aussi bien vers l'extérieur que vers l'intérieur. Cette conception se traduit, dans l'ouvrage d'entrée, par un plan formé de deux fers à cheval d'un diamètre de près de six mètres, placés dos à dos, entre lesquels passait l'accès barré par une herse, des vantaux et un couloir. Les chambres des tours, toutes simples, possèdent des archères largement évasées à l'intérieur, et pourvues de fentes de tir assez larges (de l'ordre de la vingtaine de centimètres), qui ne sont pas antérieures au XIVe siècle. Il n'existait pas de communication directe entre le rez-de-chaussée et le premier, le passage d'un niveau à l'autre s'effectuant par deux rampes qui permettaient aussi de gagner les chemins de ronde, toutes deux restaurées après la Seconde Guerre mondiale [31].

Plus à l'est, demeure la demi-élévation ruinée d'une tour entièrement circulaire de 5,4 m de diamètre, où l'on reconnaît la porte d'entrée coiffée d'un arc segmentaire et une fenêtre à l'étage. Probablement s'agissait-il de la tour appelée en 1375 la « tourelle ronde du bout de la cuisine [32] ». Enfin, à l'angle sud-est s'élèvent les ruines d'une tour circulaire qui devait être de plus grandes dimensions : il s'agissait de la tour des Prisons mentionnée dans l'inventaire de 1474 ; elle possédait un cachot voûté à la base, accessible par une trappe, et deux niveaux au-dessus [33].

Les bâtiments intérieurs et la chapelle, ancienne église canoniale

Les documents anciens mentionnent un certain nombre de bâtiments dans cette basse-cour. En 1375 est signalée une cuisine proche de la tour du sud, et l'on sait, par un certificat comptable de 1394, que cette cuisine desservait la « salle du petit chastel » [34] ; une maison s'appuyait par ailleurs en 1381 sur le fossé intérieur au nord-ouest, et elle s'écroula partiellement à cette époque, entraînant tous les tonneaux de vin de la garnison. Il est permis de se demander si l'un de ces deux bâtiments, celui de la cuisine, ne serait pas le bâtiment carré oriental, celui où ont été repérés des sarcophages, avec ses deux soupiraux dont demeurent les glacis internes. Certains des bâtiments qui existaient au XIXe siècle et

31. Tours mentionnées dès 1375, date à laquelle elles furent réparées (annexe 1).

32. Annexe 1.

33. Annexe 2.

34. Annexe 1.

Société Française d'

ont été rasés après la Seconde Guerre mondiale avaient peut-être une origine médiévale, mais les quelques cartes postales anciennes disponibles n'en donnent guère l'impression. Quoi qu'il en soit, il existait dans la basse-cour, à la fin du XIVe siècle, une unité d'habitation importante ainsi qu'une capacité de stockage, vraisemblablement pour une garnison militaire.

Comme on l'a vu plus haut, l'inventaire de 1474 signale par ailleurs l'existence dans cette basse-cour d'une chapelle, qui était l'ancienne église canoniale d'avant 1080 ; elle est fournie comme borne de mesurage de la courtine sud-est, mais, malheureusement, le feuillet qui donnait sa longueur est perdu [35]. Elle devait donc être placée en bordure de courtine ; il est possible qu'il se soit agi du bâtiment situé immédiatement à l'ouest de la tour ronde sud, dont a été retrouvé un angle en 2002-2003 [36] ; rien n'indique cependant que la chapelle ait occupé l'emplacement précis.

L'absence totale de mention d'une quelconque grande salle à l'intérieur de la haute cour du château en 1474 pourrait accréditer l'opinion que les fonctions de salle et de cuisine n'existaient plus à cette époque que dans la basse-cour ; au demeurant, aucun document mentionnant ces fonctions dans la haute cour n'existe.

Le « grand château »

Le château proprement dit, appelé le « grand château » jusqu'à l'installation de l'hôpital, est entouré d'une enceinte maçonnée dont la courtine et les tours du nord-ouest se sont effondrées en 1995, alors que le front ouest, durement atteint par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, a fait l'objet d'importantes restaurations dans les années 1950-1960. L'enceinte, de plan sub-rectangulaire de soixante-quinze mètres par cinquante-cinq, est marquée par un grand pan coupé au nord-nord-est ; les dispositions primitives n'étaient cependant pas celles-là.

Autrefois, l'enclos se refermait au nord-est de façon courbe, en suivant l'arrondi du terre-plein actuel (fig. 6) : on en voit le départ dans un moignon d'une muraille formée de pans rectilignes se détachant de la tour nord-est, et les dimensions fournies par la prisée de 1474 le confirment [37]. Par ailleurs, ce document indique qu'à l'époque, la tourelle circulaire nord (aujourd'hui effondrée) n'existait pas : il y avait au nord une « tour carrée » légèrement à l'ouest de cette tourelle [38]. Tout le front nord actuel résulte donc d'une restauration postérieure à 1474, consécutive à un effondrement accidentel ou provoqué lors d'un siège ; le rétablissement d'une courtine à chemin de ronde et parapet à créneaux de tir, et la construction de la tourelle circulaire montrent que cette restauration dut intervenir avant 1695. Peut-être fut-elle consécutive au siège de 1591 [39]. On note, au milieu de la grande courtine nord-est moderne, la présence d'une poterne ; plus à l'est, la courtine allait rejoindre une petite tour circulaire à vocation de pigeonnier, puis un petit segment de mur rejoignait la tour des Cigognes, le tout étant effondré aujourd'hui.

Le caractère peu orthodoxe du plan originel montre qu'il y eut adaptation d'un programme régulier à une fortification préexistante ; on verra que le programme régulier fut certainement dû à l'administration du roi d'Angleterre Édouard III. On trouve un seul élément, quasi anecdotique, qui renvoie à un édifice antérieur : il s'agit de deux bases de piédroits mises au jour en 2002 au bas de la courtine orientale, tout près de l'angle de celle-ci avec le donjon (fig. 7). La mouluration indique assez certainement une datation vers le milieu du XIIe siècle. Ces bases paraissent en place et délimitaient autrefois une ouverture, fenêtre ou plutôt porte, située à deux mètres environ au-dessous du sol intérieur actuel, qui fut comblée au moment de la construction de la courtine actuelle. Un examen

35. Annexe 2, n° 1.1.

36. Je n'accorde aucune valeur à la perspective restituée exhibée à la mairie, identifiée comme étant le « plan très ancien » retrouvé plié dans le catéchisme d'une petite fille par un vicaire de Saint-Sauveur dans les années 1840 et confié à cette époque à l'abbé Piton de Coutances (cf. Bourgeoise 1849, numéro du 24 août 1849). Le dessin de la mairie est une restitution érudite du XIXe siècle, peut-être effectuée par une personne ayant connaissance de la prisée de 1474 ; la représentation d'une chapelle au beau milieu de la basse-cour ne doit être prise que comme une restitution libre.

37. Annexe 2, n° 2.8.

38. On rappelle que l'adjectif peut avoir désigné toute forme autre que circulaire ou elliptique.

39. Malheureusement, l'analyse faite par Delisle du relevé des réparations à faire en 1613 ne contient aucune référence à l'enceinte du château haut, hormis pour la porte d'entrée et le donjon (annexe 1).

Société Française d'Archéologie